



SIGNATURE DU CONTRAT EAU ET CLIMAT « FLEUVE ET CÔTIERS DU BASSIN D'ARCACHON »



VILLE DE
**BELIN-
BELIET**
AU PAYS D'ALIÉNOR



Sophie CONTRERAS

CONSEILLERE IMMOBILIERE

Une estimation 100% GRATUITE et sans engagement

**ACHAT
VENTE
GESTION LOCATIVE
FOND DE COMMERCE**

06 63 09 77 83

sophie.contreras@iadfrance.fr



B.S.
Coiffure, Barbier

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h • 07 49 88 58 17

56 lot. Les Vignes 2 33830 Belin Beliet | Sur rendez-vous



ARA

Aquitaine Repas et Assistance

POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile (entretien du logement, du linge,...)
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes
- Auxiliaire de vie (aide aux repas, aux transferts,...)

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr

05 56 54 87 87

Réduction ou crédit d'impôt*
de **50%**
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur



ka2

créative & pertinente

Si vous souhaitez paraître
dans ce magazine, contactez :

Flore Divet

06 63 27 95 79 • 05 56 44 14 74

floredivet@ka2com.fr



Une complémentaire santé pour tous !



Nous contacter ...

06.24.05.16.95

vde.solidarite@gmail.com

val de l'Eyre solidarité

Recensement
de la population 2026

**Le recensement
de la population a démarré !**

Si vous êtes recensé(e) cette année,
n'oubliez pas d'y répondre.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr





édito

Un mandat sous le signe de l'intérêt général

Parvenu au terme du mandat pour lequel vous nous avez élus, il y a maintenant près de 6 ans, et ne souhaitant pas par ailleurs m'engager au-delà de mars 2026, je veux saisir cette ultime opportunité de m'adresser à chacun(e) d'entre vous via le magazine municipal afin de revenir sur quelques points clés qui me tiennent à cœur et qui peut-être inspireront la future équipe municipale que vous aurez à choisir.

Je voudrais tout d'abord vous redire, car cela me paraît tout à fait essentiel, que chacune de nos décisions a été guidée par un principe de base, un leitmotiv, une boussole : toujours privilégier l'intérêt général ! Pas de clientélisme, pas d'arrière pensée politicienne, mais uniquement l'objectif de servir au mieux l'ensemble des Belinétois sans discrimination avec un langage de transparence, de vérité et de responsabilité.

Et durant ces six dernières années d'actions à votre service, nous avons dû faire face à de multiples événements qui ont parfois bouleversé notre équilibre et notre quotidien (COVID, incendies, inondations...) sans parler des accidents et aléas de la vie qui ont pu frapper certains d'entre nous.

J'en retiendrai, pour ma part, un enseignement : face aux situations de crise, notre communauté belinétoise a su faire preuve de solidarité et d'agilité, et je crois pouvoir dire que nous en sommes sortis plus forts !

Plus forts pour continuer à construire ensemble un avenir commun en améliorant la qualité de nos services publics

et en investissant dans tous les domaines de votre quotidien avec une attention toute particulière pour notre jeunesse et les plus fragiles d'entre nous.

85% des engagements pris en 2020 ont ainsi été réalisés et près de 9 millions d'euros d'investissement engagés sur cette mandature. Pour autant, j'entends certains vous bercer d'une douce et lancinante musique comme quoi nous n'aurions rien fait, ou pour le moins agi avec trop peu d'ambition.

Les chiffres disent pourtant le contraire, et oui, je l'assume pleinement, nous avons eu pour principe d'agir avec prudence, de ne pas dépenser sans compter et de maîtriser notre endettement, parce qu'à la fin, ce sont les Belinétois qui payent ! Et c'est ainsi que nous laissons une situation financière saine, socle indispensable pour continuer à développer durablement Belin-Béliet et conforter notre vivre ensemble.

Pour clôturer mon propos, je voudrais enfin vous dire l'honneur et le plaisir qui ont été les miens de vous servir. Merci encore pour votre confiance et très fier d'avoir parcouru à vos côtés ce bout de chemin. Une nouvelle équipe municipale sortira des urnes en mars prochain. Elle pourra compter sur ma disponibilité afin d'assurer l'indispensable continuité républicaine

J'aurai grand plaisir à vous retrouver une dernière fois le samedi 24 janvier 2026 lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. D'ici là, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre maire,
Cyrille DECLERCQ

Sommaire

04. Retour en images

06. Brèves

08. Dossier



Des services pour toutes les familles

12. Jeunesse *Ils ont fait leurs premiers pas au Sénat*

13. Décryptage *Assurances communales : une coûteuse nécessité*

14. Ma ville *Des déplacements doux qui roulent pour vous*

15. Tribune libre





2



5

RETOUR EN IMAGES

1 Octobre
Marche Rose avec le Club GV Belin-Beliet

2 Commémoration
11 novembre

3 Jeunes artistes
Incroyable talent organisé par le CMJ

4 Personnel communal
Remise des médailles du travail et départs en retraite

5 Clémy
Née sur la commune

6 Noël pour les enfants
Spectacle de Noël

7 Pour tous
Spectacle de clôture du Marché de Noël



7

Recensement

La commune compte sur vous

Du 15 janvier au 14 février, chaque habitant de plus de 16 ans devra se faire recenser. Cette démarche obligatoire permet d'établir la population officielle d'une commune et conditionne les dotations de l'État destinées aux équipements du territoire (écoles, transports, services divers...). En janvier, chaque foyer recevra une lettre d'information et un bulletin. Des agents recenseurs, munis d'une carte professionnelle, passeront ensuite vérifier les adresses et accompagner les habitants. Le recensement pourra être réalisé en ligne ou lors de leur passage ou encore en mairie pour ceux qui souhaitent être aidés.

+ Renseignements :

05 56 88 00 06



Parentalité

La folie « Kapla » !

206 participants, de 2 à 77 ans, ont pris d'assaut la salle des fêtes le 29 octobre pour cette journée gratuite dédiée aux célèbres briquettes de bois. Guidés par un animateur Kapla, les joueurs se sont amusés à construire toutes sortes d'animaux géants, jusqu'à bâtir un village.

L'événement, inscrit dans le parcours parentalité mené par la Ville et la CAF, a offert un vrai moment intergénérationnel que les familles espèrent revivre l'an prochain.



Eyre en Jeux

Parties mémorables

Le Festival intercommunal du jeu a battu son record de fréquentation cette année avec 1 600 participants au gymnase. Organisée dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) qui rassemble les 5 communes de la Communauté de communes du Val de l'Eyre et coordonnée par la ludothèque et des bénévoles, la journée a rassemblé toutes les générations autour d'une large palette de jeux (échec, jeux de société, jeux vidéo...) enrichie d'une animation musicale. À l'extérieur, jeux en bois et escape game ont prolongé l'ambiance ludique pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Municipales 2026

Il est encore temps de s'inscrire !

Les 15 et
22 mars 2026,
vous élirez vos
conseillers

**municipaux. Vous êtes
nouvel(le) habitant(e) sur
Belin-Beliet ou avez déménagé
à l'intérieur de la commune
? Pensez à vous inscrire dès
à présent sur la liste électorale
à votre nouvelle adresse.**

Pour s'inscrire,
deux options simples :
➤ en ligne via service-public.fr
➤ ou directement
à l'accueil de la mairie.
⌚ au plus tard
le vendredi 6 février 2026

Pièces requises :
une pièce d'identité
et un justificatif de domicile
de moins de 3 mois suffisent.

Une fois la demande validée,
vous recevrez une nouvelle carte
d'électeur mentionnant votre
bureau de vote.

Un doute sur votre situation ?
En quelques clics sur
franceconnect.gouv.fr, vous
pouvez vérifier votre inscription
et vos informations personnelles.

Si votre adresse ou votre identité
comporte une erreur, contactez
sans attendre la mairie
pour la corriger.

**Vérifier votre situation dès aujourd'hui, c'est s'assurer de pouvoir
voter sereinement en mars prochain.**



Contrat « Eau et Climat »

Gestion de l'eau, un enjeu à l'échelle du bassin

Le 25 novembre, l'État, la Région, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et une trentaine d'élus communaux et intercommunaux étaient réunis à Belin-Beliet pour officialiser le contrat « Eau et Climat : fleuve et côtiers du Bassin d'Arcachon ». Ce partenariat prévoit 104 M€ sur cinq ans, financé en partie (30 à 50 %) par l'Agence de l'Eau et par les collectivités pour améliorer la qualité des eaux du bassin versant et mieux coordonner la gestion des eaux pluviales. Belin-Beliet n'avait pas été choisie au hasard. La commune vient d'équiper sa place de l'église à Belin d'un bassin perméable souterrain.

Ce type de solution, appelé à se développer, préfigure les actions menées par la commune, dotée de la compétence eaux pluviales. Quant à la communauté de communes, elle prépare par ailleurs la modernisation des réseaux et la construction de nouvelles stations d'épuration pour les eaux usées. L'objectif serait aussi d'atteindre un tarif préférentiel global lié à la gestion de l'eau autour de 6 €/m³, 720 € pour 120 m³ par an pour une famille de quatre personnes.

Aménagement

Une place repensée pour la vie du bourg



La troisième phase de la Convention d'Aménagement de Bourg s'achève avec une place de l'Eglise entièrement transformée. L'espace, paysager et fonctionnel, intègre désormais sous la place un bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales et éviter les inondations du centre de Belin. En surface, des bornes d'eau et d'électricité permettant d'accueillir confortablement le marché. Un axe piéton pavé structure la circulation et améliore l'accessibilité. Il est complété par des bancs, des plantations, un abri à vélos et un éclairage LED modernisé. Le stationnement a également été repensé et renforcé par le parking des Platanes (32 places, dont des emplacements PMR et prochainement 2 bornes électriques). Cette réalisation conclut cinq années de requalification du centre, aujourd'hui plus accueillant, mieux adapté aux mobilités douces et à la prise en compte des évolutions climatiques.



Prévention

Mobilisation collective contre le harcèlement

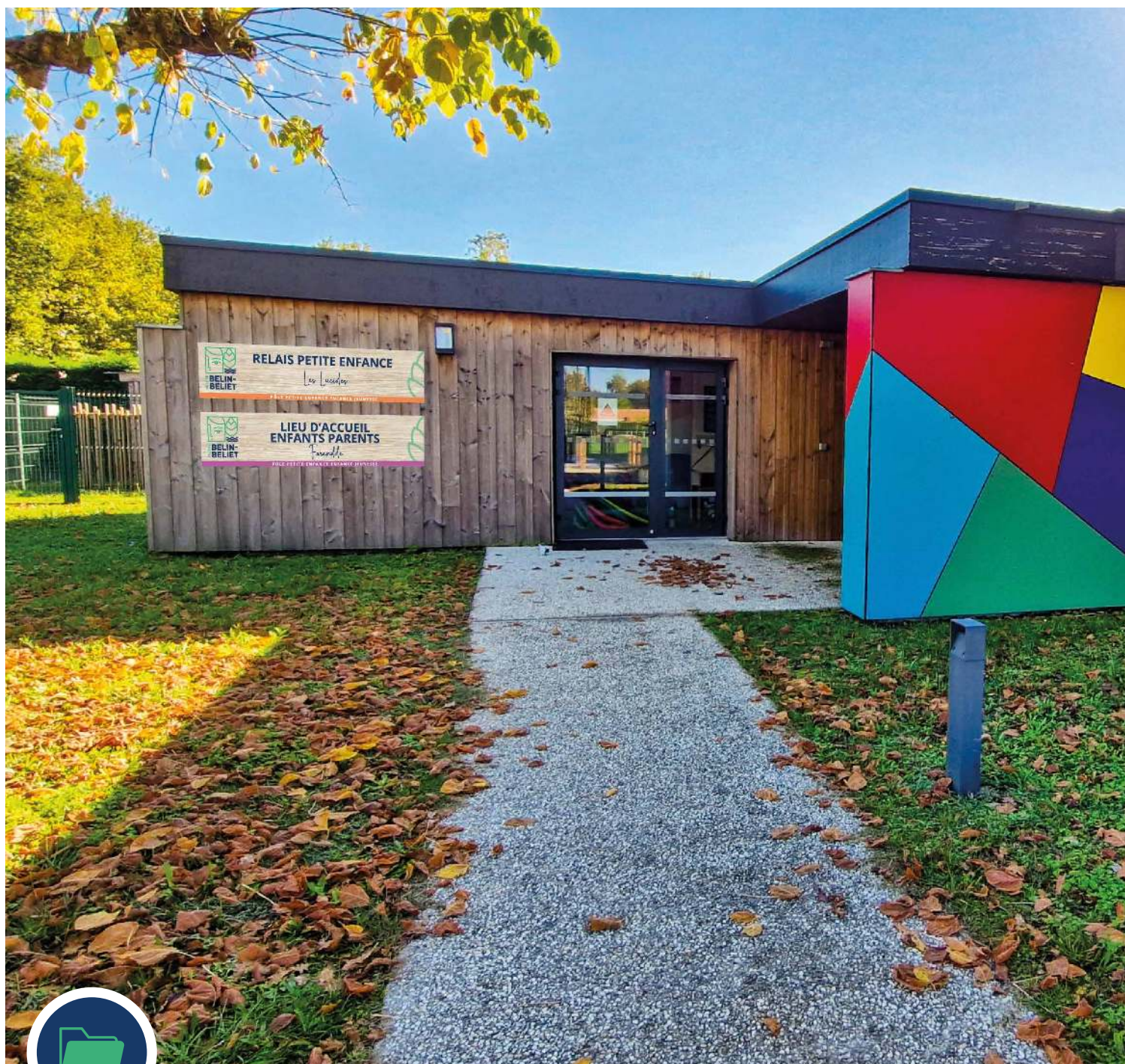
Les cinq communes du Val de l'Eyre ont mené leur première campagne commune contre le harcèlement. Après l'affichage des dessins réalisés dans les ALSH et les CMJ, la semaine s'est articulée autour de rendez-vous quotidiens dans chaque village : goûter philo, groupes de parole, permanence d'accès aux droits, rencontres intergénérationnelles... En point d'orgue : la projection du film Un Monde au cinéma de Salles, précédée de courts métrages réalisés par des jeunes. Une première opération qui annonce de nouvelles actions collectives.



Jeunesse

Carton plein pour le « Gavé drôle festival »

Le premier festival d'humour des 15-25 ans a tenu ses promesses en novembre. Malgré le mauvais temps et un week-end dense en événements, les jeunes et leurs familles ont répondu présents. Porté par les cinq communes du Val de l'Eyre, le festival a réuni un public enthousiaste au Bateau Lyre du Barp autour d'ateliers d'impro, d'une battle de compliments et d'un plateau stand-up. Une première édition réussie qui en appelle d'autres.



PETITE ENFANCE : DES SERVICES POUR TOUTES LES FAMILLES

Je reprends le travail, quels sont les modes de garde pour mon tout-petit ?
Je ne travaille pas et je voudrais bien rencontrer d'autres familles...
À qui s'adresser pour avoir des renseignements ? Ces questions, tous les jeunes parents se les posent. On vous donne les réponses !



Première étape pour les jeunes parents qui cherchent un mode de garde : pousser la porte du Relais Petite Enfance. « *La principale mission du Relais Petite Enfance (RPE) est d'accueillir et de renseigner toutes les familles* », indique Nathalie Levacher, son animatrice. « *Individuelle ou collective, je leur présente toute l'offre du territoire et nous cherchons la solution qui convient le mieux à leur famille et à leur organisation. Nous sommes dans une commune où il y a une place pour chaque enfant, nous trouvons toujours une solution adaptée.* » Ensuite, c'est le RPE qui présente les dossiers à la commission d'attribution des places en Multi-accueil (crèche) et, quand le choix de la famille se porte sur une assistante maternelle, il continue d'accompagner les parents qui deviennent employeurs dans toutes leurs démarches administratives.

● Un espace ressources pour les assistantes maternelles

Au service des familles, le RPE est aussi un lieu de professionnalisation fréquenté par les assistantes maternelles qui s'y réunissent régulièrement pour des formations thématiques. Elles peuvent également y venir avec les enfants qu'elles gardent pour bénéficier des ateliers ludiques mis en place par le RPE 3 fois par semaine : babygym, éveil musical, activités manuelles ou jeux... Ces temps collectifs permettent aux assistantes maternelles de se retrouver, aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de rencontrer d'autres enfants. Et les ateliers ont toujours autant de succès !

Le RPE fête ses 20 ans !

Créé en 2005, le RPE a fêté son anniversaire en septembre dernier avec un grand goûter dansant qui a rassemblé les professionnelles de la Petite enfance, les enfants et leur famille. Un temps de partage sous le signe de la fête !

+ Renseignements :
06 16 59 35 32
rpeleslucioles@belin-beliet.fr





RENCONTRE AVEC VÉRONIQUE BALMISSE, LA NOUVELLE DIRECTRICE DU MULTI-ACCUEIL LES PIGNOTS

Elle arrive de région parisienne où elle a connu plusieurs structures Petite enfance, de la crèche au LAEP, et a pris la direction du multi-accueil le 1^{er} octobre dernier :

« Ce qui m'a décidée à postuler ici ? Un établissement à taille humaine, une équipe soudée et bienveillante et un cadre vraiment « nature »... Pour moi, ce sont les conditions idéales pour exercer le plus beau métier du monde ! Avec pour objectif le bonheur des enfants et la confiance des parents, nous travaillerons cette année sur le thème des couleurs et présenterons, en fin d'année, un spectacle forcément très coloré. »

La structure continuera aussi à cultiver les liens avec l'extérieur, avec les familles qui seront invitées plusieurs fois par an, avec les petites sections de maternelle pour préparer la transition avec l'école et avec le RPE pour organiser des manifestations communes comme le Carnaval.



20 places

(16 places d'accueil régulier, 4 places d'accueil occasionnel)



8 bébés/moyens et 12 moyens/grands



8 adultes

dont un agent de restauration

Question-réponse

« Comment sont attribuées les places au multi-accueil ? »

Un dossier de pré-inscription est à retirer au RPE, sur le site de la Ville puis, une fois rempli, à déposer au RPE. Une commission d'attribution des places composée d'élus, de la Directrice du Pôle Petite enfance - Enfance Jeunesse, de la directrice du multi-accueil et de la responsable du RPE se réunit en mars et traite les demandes des familles selon des critères définis dans une grille de référence.

Belin-Beliet en chiffres

1 multi-accueil

(accueil régulier ou occasionnel) qui compte 20 places

1 micro-crèche privée

de 12 places

45 assistantes maternelles

sur la commune pour 175 places

5 MAM

(Maison d'assistantes maternelles).





99

Le LAEP permet de partager un moment d'éveil avec son enfant

Le padlet : une mine d'infos pour les parents et futurs parents

Créé pendant le confinement pour préserver le lien avec les familles, le Padlet est un outil numérique géré et régulièrement mis à jour par l'équipe du service Petite enfance. Gratuit, il s'adresse aux futurs parents, aux parents et à toute personne qui cherche des renseignements sur la parentalité, les modes de garde – vous y trouverez toutes les informations sur les accueils individuels et collectifs à Belin-Beliet – ou le développement du jeune enfant.

Familles, vous êtes ici comme chez vous !

Tout au long de l'année, la Ville invite les familles à se rencontrer pour échanger, s'informer, jouer ou partager une activité. Ainsi, chaque jeudi matin qui précède des vacances scolaires, le LAEP organise un café des parents ouvert à tous. L'année dernière, il a aussi initié une journée Kapla, un atelier jardinage et une conférence thématique autour de l'agressivité chez les petits. « *La programmation est établie en fonction des besoins exprimés par les familles* », explique Sébastien Pernot, coordonnateur CTG (Convention globale territoriale). Et tous les ans, à l'échelle du Val de l'Eyre, les services Petite enfance, Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes s'unissent pour co-animer « Familles en fête », une grande journée festive, au château de Salles.

Le LAEP (lieu d'accueil enfant-parent), un espace à partager

Anonyme, gratuit et sans inscription, le LAEP est un espace ludique dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou proches. Dans une salle spacieuse, aménagée spécialement pour les jeunes enfants, il est animé par deux professionnelles de la Petite enfance. Le LAEP permet de partager un moment d'éveil avec son enfant, mais offre aussi aux tout-petits une sociabilisation tout en douceur et l'occasion de rencontrer d'autres enfants au sein d'un petit groupe. Pour les parents, le LAEP facilite les discussions, les échanges bienveillants de conseils et d'expériences.

Alors, que vous soyez parent isolé, en questionnement ou simplement curieux de rencontrer d'autres familles, le LAEP est l'espace convivial à découvrir !

En pratique

Le LAEP est ouvert le lundi et le jeudi de 9h à 12h (fermé pendant les vacances scolaires) au Relais petite enfance, 2 rue des Écoles.





ILS ONT FAIT LEURS PREMIERS PAS AU SÉNAT

Ils pensaient visiter « un grand bâtiment ». Ils ont découvert le cœur battant de la démocratie française. Le Conseil Municipal des Jeunes a passé une journée au Sénat durant les vacances de la Toussaint. Une escapade républicaine qui a marqué les esprits...

Le mercredi 29 octobre 2025, les 13 membres du CMJ ont quitté Belin-Beliet pour rejoindre Paris en TGV, après un passage par les gares de Biganos et Bordeaux. Arrivés tôt dans la capitale, ils ont pu découvrir le jardin du Luxembourg avant d'entrer au Sénat. Guidés par un représentant de la sénatrice de Gironde Laurence Harribey, ils ont exploré durant près de quatre heures les lieux emblématiques : galerie des bustes, salons historiques, salle du Livre d'or... et surtout l'hémicycle, où ils ont assisté depuis les loges à un débat réunissant de nombreux sénateurs et le Premier Ministre.

● Une visite préparée

Cette visite s'inscrivait dans le cursus du mandat du CMJ consacré au fonctionnement des institutions. Les jeunes avaient reçu un « carnet du citoyen » et un ouvrage sur le Sénat. Deux semaines avant le départ, une séance interactive animée par Francis Raynal, adjoint aux affaires scolaires, avait permis d'introduire le sujet. À la sortie, tous exprimaient émerveillement et fierté d'avoir vécu un moment marquant.

Bien accompagnés

Pour cette journée très spéciale, les jeunes du CMJ étaient accompagnés de Clémence Chopo codirectrice du PRJ ; de Francis Raynal adjoint aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse ; des élues Angie Zalio et Magali Gonçalves ; de Christine Tran Van Chuoi, adjointe à l'animation, la vie associative, le sport et la culture ; et du Maire Cyrille Declercq.

” Témoignage



« On a eu la chance d'assister à un débat avec le Premier Ministre ! »

« Le jardin du Luxembourg m'a beaucoup plu. Mais le Sénat m'a impressionnée ! Surtout parce que tout est très décoré. On a vu beaucoup de touristes qui visitaient, comme nous, mais aussi des sénateurs qui travaillaient. J'ai aimé la grande cour et la salle du Livre d'or pleine de dorures. Dans l'hémicycle, on a eu la chance d'assister à un débat avec le Premier Ministre Sébastien Lecornu... Heureusement, on nous avait donné un livre pour préparer la sortie, avec des informations sur le Sénat et son fonctionnement. »

Charlie Lurdos, dix ans, élève de 6e et élue au CMJ



À l'issue de la visite, les réactions étaient sans appel : émerveillement, fierté, conscience d'avoir vécu un moment rare.

Elle l'a dit



©Sénat

Laurence Harribey
sénatrice

• • •

Ouvrir nos institutions aux plus jeunes et partager nos engagements !

« Heureuse d'avoir reçu les représentants du Conseil Municipal des Jeunes de Belin-Beliet avec Hervé Gillé.

Accueillis par nos collaborateurs au Sénat, nous espérons que cette visite aura répondu à leur curiosité dans le prolongement de leur implication sur Belin-Beliet !

En remerciant chaleureusement Cyrille Declercq, maire de la commune de Belin-Beliet, et toute son équipe, pour avoir préparé et accompagné les jeunes durant cette journée comme pendant leur mandat.

Une initiative pleine de sens et de transmission républicaine. »



ASSURANCES COMMUNALES : UNE COÛTEUSE NÉCESSITÉ

Assurer une commune n'a rien d'une formalité : les risques sont variés, ils augmentent et le budget assurance avec. Pourtant, être bien assuré, c'est garantir la continuité du service public et la tranquillité des habitants.



9 LOTS, 1 MARCHÉ PUBLIC

Belin-Beliet fait appel à 9 lots d'assurances

responsabilité civile, parc auto, risques statutaires, dommages aux biens (DAB, pour les bâtiments, le matériel, les équipements), protection juridique et fonctionnelle... La plupart des contrats sont passés avec des assureurs spécialisés.

EN CAS DE SINISTRE

Effraction et vol dans un bâtiment municipal : comme les particuliers, la mairie est remboursée selon les clauses de son contrat.

● Pour les agents...

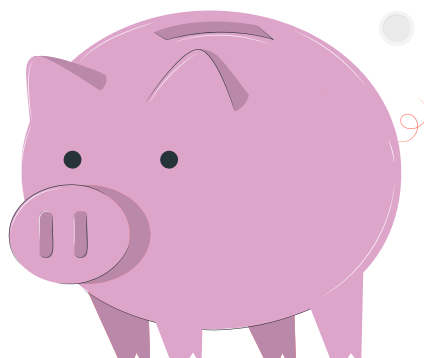
La protection fonctionnelle est la protection due par l'administration à ses agents (quand, par exemple, ils sont victimes d'une agression ou que leur responsabilité civile ou pénale est mise en cause...).

● ... et les élus

Ils disposent d'une protection juridique (leur responsabilité personnelle peut être engagée, des contentieux peuvent être liés à leurs décisions...) et d'une garantie auto-mission qui les couvre lors de leurs déplacements dans le cadre d'une mission municipale.

LES ASSURANCES OBLIGATOIRES

Certaines assurances sont imposées aux collectivités, notamment, la responsabilité civile et la flotte automobile. D'autres dépendent des besoins et du budget de chaque collectivité (aide à domicile...)



123 747 €

En 2024, l'ensemble des assurances a coûté 123 747€ à la commune.

LA PLUS COÛTEUSE

À Belin-Beliet, le contrat couvrant les risques statutaires est le plus coûteux. Cette assurance concerne les obligations légales de l'employeur public envers ses agents (absence, maladie, accident, invalidité...)

Le saviez-vous ?

L'incendie de forêt n'est pas reconnu comme catastrophe naturelle et n'est donc pas indemnisé au titre de cette garantie.



● Le climat fait flamber les prix

Entre **1500 et 2000 communes** subissent actuellement une hausse des cotisations (source : Association des Maires de France). Le coût national des dommages climatiques était de **74 M€** pour la période s'étalant de 1989 à 2019, il est estimé à de **143 M€** pour la période comprise entre 2020 et 2050.

LE PRIX PAR HABITANT

Le coût moyen de l'assurance des collectivités s'élève à 8€ dans les communes de 5000 à 10 000 habitants (source : Sénat).

0 RÉPONSE, 0 COUVERTURE

Si une commune ne reçoit aucune réponse lorsqu'elle lance un marché public d'assurance, elle ne peut être couverte. À Belin-Beliet, en 2025, seul 1 lot du CCAS est resté sans candidat : une situation finalement maîtrisée, mais révélatrice d'un marché sous tension.



DES DÉPLACEMENTS DOUX QUI ROULENT POUR VOUS !

Belin-Beliet optimise ses aménagements et mise sur les mobilités douces afin de rendre les trajets du quotidien plus sûrs, plus fluides et nettement plus respirables. Plusieurs objectifs sont visés : connecter les quartiers de la commune, apaiser la circulation et encourager vélo et marche en transformant durablement l'espace public.



La commune veut renforcer les liaisons entre zones résidentielles, équipements publics, commerces, écoles et pôles administratifs.

C'est aussi une manière d'accompagner les habitants

« Favoriser les déplacements doux permet d'alléger le trafic, de réduire les nuisances et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. C'est aussi une manière d'accompagner les habitants vers des trajets plus actifs, utiles et sécurisés », explique-t-on à la direction des services techniques.

Glycines-Suzon : un axe structurant à améliorer

Au nord de la piste cyclable Mios-Bazas, l'itinéraire rue des Glycines – rue Lapios – route de Suzon suit la RD1010 en parallèle. Il dessert l'aire de covoiturage, les supermarchés, les écoles et assure une continuité vers la gendarmerie et le sud du bourg.

Déjà équipé d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,5 m de large au nord, ce tracé nécessite toutefois plusieurs ajustements pour devenir une alternative pleinement sécurisante. Trois aménagements sont prévus :

- **Zone 30 et double sens cyclable rue des Glycines** (signalisation et marquage).
- **Zone 30 rue Lapios** (signalisation adaptée).
- **Prolongement de la zone 30 au sud de la piste cyclable départementale.**

Ce maillon permettra de rejoindre facilement les quartiers du Moura et les commerces d'entrée de ville. Les choix techniques suivent les recommandations du CEREMA*, compte tenu de la faible largeur des voies qui ne permet pas la création de bandes ou pistes dédiées.

Trois autres secteurs en mode apaisé

La mairie engage également des travaux pour sécuriser d'autres axes stratégiques :

- **Avenue du Graoux** : passage en zone 30 et connexion directe du bourg de Beliet à la piste cyclable départementale.
- **Rue de l'Abbé-Boullet** : extension de la zone 30 existante et ajout d'un double sens cyclable.
- **Chemin de Suzon** : stabilisation du sol et installation d'un éclairage pour améliorer le confort des usagers et respecter la circulation des PMR.

Des arceaux pour stationner les vélos

Parallèlement à ces travaux, la municipalité va implanter des arceaux supplémentaires à proximité des lieux qui attirent le public et génèrent des déplacements. L'idée, là encore, est d'encourager l'usage du vélo dans les trajets quotidiens.

L'ensemble de ces travaux devraient être réalisés avant la fin du mandat et en fonction des conditions climatiques pour un montant estimé de 25 000 € TTC. Ces aménagements ont permis d'obtenir une subvention de l'état de 7 500 €.

*Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.

Agir durablement pour Belin-Beliet

S'engager dans la durée : un gage de réussite

Dans une société où tout va toujours plus vite, où le mirage de l'immédiateté l'emporte trop souvent sur les visions de long terme plus laborieuses et plus exigeantes, il importe de montrer que l'engagement dans la durée est aussi un gage de réussite. Deux exemples concrets illustrant le propos pour protéger les Belinétois : la lutte contre les inondations et l'installation d'une nouvelle gendarmerie.

Face aux effets désormais tangibles du dérèglement climatique, l'adaptation de nos territoires n'est plus seulement nécessaire : elle doit s'accélérer. Les pluies extrêmes, de plus en plus fréquentes, constituent un risque pour nos populations, entraînent une dégradation de la qualité de l'eau et fragilisent les milieux.

C'est pourquoi notre collectivité belinétoise s'est engagée, aux côtés de 32 autres partenaires territoriaux, pour cosigner en novembre dernier le contrat Eau et Climat « Fleuve et côtiers du Bassin d'Arcachon » et co-construire constitue une stratégie d'actions volontaire et solidaire.

Déployé sur six ans, ce contrat couvrira l'ensemble du bassin versant du Bassin d'Arcachon (Leyre, canal des étangs du Médoc et canal des Landes). Il comprend 153 opérations et prévoit 105 millions d'euros d'investissements permettant notamment de ralentir les flux de ruissellement grâce à des solutions fondées sur la nature et retenir temporairement les crues afin de limiter leurs impacts sur les activités humaines.

Rappelons d'ailleurs que les investissements engagés depuis 6 ans par notre collectivité pour lutter contre les ruissellements commencent à porter leurs fruits. En témoigne l'absence d'inondation sur notre territoire en dépit des fortes pluies des semaines passées !

Autre illustration des bénéfices d'un engagement dans la durée : l'installation d'une nouvelle gendarmerie sur notre commune. Après des années de lutte, car c'est bien de cela dont il s'est agi, l'ensemble des autorisations nécessaires sont enfin parvenues et le processus de construction va pouvoir être engagé avec l'intervention du cabinet d'architecte.

Belin-Beliet, des traditions et un avenir commun

Chers Belinétoise, chers Belinétois,

Un mandat municipal se termine, un nouveau se prépare...

Ces dernières années ont été particulièrement compliquées. Nos concitoyens ont été mis à rude épreuve avec une succession de contraintes inattendues : le Covid durant deux longues années, mais aussi une des plus grandes catastrophes que Belin-Beliet ait connue en 2022 ; le grand incendie qui a détruit des habitations et dévoré pas moins de 3 000 hectares de forêt et de biodiversité.

Par chance, aucune victime humaine n'a été à déplorer.

Nous avons tous participé, de près ou de loin, élus ou simples citoyens, à rendre cette épreuve moins difficile, à donner un peu de soi pour aider les autres...

C'est dans des situations extrêmes comme celle-ci que les valeurs comme la solidarité, l'entraide et le partage rendent notre société plus soudée, plus sereine et que se dissipent les querelles superficielles.

Dans ce contexte international inquiétant, au moment où notre société se déchire au fil du temps, nous devons tous agir ensemble pour ne pas laisser s'installer le chaos.

Au niveau de notre ville, nous allons devoir faire des choix, dicter des priorités et parfois faire des sacrifices pour que notre qualité de vie soit préservée et notre environnement amélioré.

Ces choix c'est vous toutes et vous tous qui devrez les exprimer au mois de mars prochain.

Vos serveurs du groupe « des traditions et un avenir en commun » ont fait le choix de ne pas donner suite sur un nouveau mandat.

Nous remercions sincèrement tous ceux et celles qui nous ont accordé leur confiance, sachez que notre engagement au service de notre ville reste intact et que nous suivrons avec beaucoup d'attention les perspectives de la nouvelle équipe municipale.

Jérôme GELLIBERT

Dynamisons Belin-Beliet, naturellement

Chères Belinétoises, chers Belinétois

À l'occasion de cette nouvelle année, nous souhaitons vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que 2026 vous apporte santé, sérénité et de nombreux moments précieux partagés avec vos proches.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer à Belin-Beliet. Puissiez-vous y trouver une commune accueillante, attentive et à taille humaine, où chacun peut s'intégrer naturellement et participer à la vie locale selon ses envies.

Comme toujours, nous continuerons d'aborder les sujets qui concernent notre commune avec le même état d'esprit : un engagement guidé avant tout par l'intérêt général, dans un dialogue ouvert, respectueux et libre de toute autre considération. C'est ainsi que nous contribuerons aux échanges et aux décisions qui rythmeront cette année.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2026 lumineuse, dynamique et riche en belles rencontres.

Fidèlement,

Rédouane Louaazizi, conseiller municipal et communautaire.
Danielle Boyrie, Alain de Sigoyer, Céline Bourdet, conseillers municipaux.



VILLE DE
BELIN-BELIET
AU PAYS D'ALIENOR

20 Meilleurs Vœux 26

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 24 Janvier - 11h

Salle Jean Paul Fabre - 13 rue de l'abbé gaillard - Belin-Beliet